

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2017

Mardi, le 5 septembre 2017, se tient au lieu et à l'heure habituels, la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau. Cette séance est sous la présidence de Mme le maire Catherine Morissette.

Sont présents:	M. le conseiller	Paul Pineault
	M. le conseiller	Lucien Fillion
	M. le conseiller	Germain Grenon
	M. le conseiller	Gilles Bilodeau
	M. le conseiller	Claude Gauthier

M. Daniel Hudon, secrétaire trésorier et directeur général, assiste également à la séance.

222-2017

Acceptation de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 août 2017.

1.0 PENSÉE.

2.0 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI, 7 AOÛT 2017.

3.0 ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX :

3.1 Séance ordinaire du 7 août 2017.

3.2 Séance spéciale du 21 août 2017.

4.0 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE:

4.1 Demande de dérogation mineure - M. Marc Beaulieu – 37, Lac Emmurailé – 6289-71-9269 - Position finale.

5.0 LOISIRS ET CULTURE :

5.1 Place des Fondateurs – Contribution financière – Caisse Desjardins de la Rive-Nord du Saguenay – Autorisation de signatures.

5.2 Remplacement – Responsable du Centre de conditionnement physique – Ajustement salarial temporaire.

5.3 Fabrique – Location d'un local.

6.0 CORRESPONDANCE.

7.0 AFFAIRES NOUVELLES :

7.1 Corps de Cadets – Motions de félicitations.

7.2 MADA – MRC du Fjord-du-Saguenay – Résolution.

7.3 _____

7.4 _____

7.5 _____

8.0 COMITÉS :

8.1 Transport adapté Saguenay-Nord.

8.2 Grande récréation.

8.3 _____

9.0 ACCEPTATION DES COMPTES.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller Lucien Fillion et résolu que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 septembre 2017, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

223-2017

Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2017.

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par M. le conseiller Gilles Bilodeau et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2017, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

224-2017

Acceptation du procès-verbal de la séance spéciale du 21 août 2017.

Il est proposé par M. le conseiller Claude Gauthier, appuyé par M. le conseiller Paul Pineault et résolu que le procès-verbal de la séance spéciale du 21 août 2017, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

225-2017

Demande de dérogation mineure – Position finale – M. Marc Beaulieu – 37, lac Emmurailé – 6289-71-9269.

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure reçue le 10 juillet 2017 de M. Marc Beaulieu, du 37, lac Emmurailé, visant à permettre le déplacement du bâtiment principal dérogatoire empiétant d'environ 16 mètres dans la marge arrière riveraine de 20 mètres, lequel bénéficie d'un droit acquis;

CONSIDÉRANT que ce déplacement permettrait de réduire l'empiètement dans la marge arrière riveraine à 10 mètres plutôt que 16 mais aurait pour effet de créer un empiètement :

- de .24 mètre dans la marge latérale nord de 10 mètres;
- et de 1.35 mètre dans la marge avant de 10 mètres.

CONSIDÉRANT que la présente demande a été transmise au Comité consultatif d'urbanisme pour étude et recommandations et qu'il recommande par sa résolution 19-2017 l'acceptation de la présente demande;

CONSIDÉRANT que le conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau a statué préliminairement par sa résolution 213-2017 en faveur de la demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT que lors de la présente séance tenant lieu d'assemblée publique aux fins de consultation, aucun commentaire ou information défavorable n'a été soumis à l'attention des membres du conseil tant par les voisins pouvant être immédiatement concernés que par la population en général.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. le conseiller Claude Gauthier, appuyé par M. le conseiller Germain Grenon et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau statue définitivement en faveur de la demande de dérogation mineure reçue de M. Marc Beaulieu, du 37, lac Emmurailé, autorisant le déplacement du bâtiment principal dérogoire empiétant d'environ 16 mètres dans la marge riveraine de 20 mètres, lequel bénéficie d'un droit acquis; ce déplacement permettra de réduire l'empiètement dans la marge arrière riveraine à 10 mètres plutôt que 16 mais aura pour effet de créer un empiètement :

- de .24 mètre dans la marge latérale nord de 10 mètres;
- et de 1.35 mètre dans la marge avant de 10 mètres.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

226-2017

Place des Fondateurs – Contribution financière – Caisse Desjardins de la Rive-Nord du Saguenay – Autorisation de signatures.

Il est proposé par M. le conseiller Lucien Fillion, appuyé par M. le conseiller Germain Grenon et résolu que Mme le maire Catherine Morissette et M. le secrétaire trésorier et directeur général Daniel Hudon soient et sont autorisés à signer avec la Caisse de la Rive-Nord du Saguenay, pour et au nom de la Municipalité, la convention de commandite relative à la Place des Fondateurs et tout autre document nécessaire à donner plein effet à la présente. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

227-2017

Remplacement – Responsable du Centre de conditionnement physique – Ajustement salarial temporaire.

CONSIDÉRANT le départ prochain en congé maternité de la responsable du Centre de conditionnement physique, madame Catherine Dumont-Poirier.

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par M. le conseiller Gilles Bilodeau, appuyé par M. le conseiller Lucien Fillion et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau nomme Mme Sabrina Harvey, kinésiologue au Centre de conditionnement physique, responsable remplaçante pour la durée du congé maternité de la responsable actuelle et qu'un ajustement salarial de 10 % lui soit accordé pour la durée de ce remplacement. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

228-2017

Fabrique – Location d'un local.

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par M. le conseiller Lucien Fillion et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise Mme le maire Catherine Morissette et M. le secrétaire trésorier et directeur général Daniel Hudon à signer, pour et au nom de la Municipalité, le protocole d'entente de location de locaux par la Fabrique Saint-David dans la Place des Fondateurs (155, boulevard Saint-David). Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

Correspondance :

- 1) Le 27 juillet 2017, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, faisant parvenir à la Municipalité le résultat obtenu pour le mois de juillet du Programme Environnement-Plage pour la plage du camping Oasis, soit A pour excellente.
- 2) Le 28 juillet 2017, l'Association des propriétaires du lac Munger, faisant parvenir à la Municipalité, une demande de subvention pour l'installation de quatre panneaux de signalisation indiquant une limite de vitesse maximum à respecter dans ce secteur.
- 3) Le 1^{er} août 2017, M. Jean-Eudes Boulianne, président de l'Association des propriétaires du lac Gamelin, demandant à la Municipalité l'installation de pancarte affichant une limite de vitesse maximum à respecter de 30 km/h. sur le pourtour du lac Gamelin.
- 4) Le 9 août 2017, M. Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, informant la Municipalité de l'octroi d'une aide financière de 5 000 \$ échelonnée sur trois années pour l'amélioration du chemin du lac Brochet.

- 5) Le 10 août 2017, M. Réal Tremblay, de l'Association des personnes handicapées visuelles de la région 02 inc., sollicitant un appui financier de la Municipalité pour aider à la confection de 400 calendriers à gros caractères pour distribuer gratuitement aux personnes handicapées visuelles de notre région. Coûts de la conception : 3 900 \$ plus taxes.
- 6) Le 10 août 2017, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, faisant parvenir à la Municipalité le résultat obtenu pour le mois d'août du Programme Environnement-Plage pour la plage du camping Oasis, soit A pour excellente.
- 7) Le 11 août 2017, Mme Christine Dufour, directrice générale à la MRC du Fjord-du-Saguenay, accusant réception de la résolution ayant pour objet *MRC du Fjord-du-Saguenay – Collecte des déchets aux 2 semaines* et assurant la Municipalité que les citoyens seront bien encadrés relativement à ces changements.
- 8) Le 14 août 2017, le Comité de développement durable de Falardeau, demandant à la Municipalité, l'octroi d'une enveloppe budgétaire de 14 125 \$ pour aider à la réalisation de projets spécifiques.
- 9) Le 31 août 2017, M. Robert Pelchat, président de l'Association des propriétaires du lac Sébastien, transmettant à la Municipalité, un texte relatif à la destruction de la bande riveraine qui a été publié sur la page Facebook de cette association.
- 10) Le 31 août 2017, M. Maxime St-Laurent, de Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean, transmettant à la Municipalité de l'information relative au renouvellement de l'adhésion à cet organisme pour l'année 2018.
- 11) Le 31 août 2017, Mme Cynthia Larouche, directrice pour le Groupe d'action communautaire, sollicitant de la Municipalité, un appui financier pour défrayer les coûts de transport d'un voyage aux pommes à l'Île d'Orléans. Coût : 1 373,95\$ (taxes incluses).
- 12) Le 31 août 2017, Mme Lyne Dufour et M. Alain Tremblay, respectivement présidente de l'Association des propriétaires du village alpin et président de la station de ski Le Valinouët, informant la Municipalité de la création d'une société vouée au développement touristique des Monts Valin et invitant la Municipalité à y adhérer en investissant un montant de 10 000 \$ pour aider au budget de fonctionnement de la première année de cette future organisation.

229-2017

Association des propriétaires du lac Munger – Panneaux de signalisation.

Il est proposé par M. le conseiller Lucien Fillion, appuyé par M. le conseiller Gilles Bilodeau et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau fournisse à l'Association des propriétaires du lac Munger, 2 panneaux de signalisation indiquant une limite de vitesse maximum à respecter. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

230-2017

Association des propriétaires du lac Gamelin – Panneaux de signalisation.

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par M. le conseiller Germain Grenon et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau fournisse à l'Association des propriétaires du lac Gamelin, 2 panneaux de signalisation indiquant une limite de vitesse maximum à respecter. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

231-2017

Comité de Développement durable de Falardeau – Enveloppe budgétaire.

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller Paul Pineault et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau octroie au comité de Développement durable de Falardeau, une enveloppe budgétaire de 14 125 \$ pour aider à la réalisation de projets spécifiques. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

Motion de félicitations – Corps de Cadets 2864.

M. le conseiller Lucien Fillion présente en son nom personnel et aux noms des membres du conseil municipal, une motion de félicitations à l'intention du Corps de cadets 2864 dont l'implication de plusieurs membres a été soulignée, soit :

- l'adjudant-chef Geneviève-Kim Tremblay, qui s'est vu remettre la Médaille de la Croix de St-Georges pour l'ensemble de son travail;
- l'adjudant-maître Jordan Houde, qui s'est vu remettre la Médaille de la Croix de St-Georges;
- l'adjudant Maxim Rondeau, qui a été choisi parmi 60 cadets canadiens pour faire partie d'un échange de 6 semaines au Royaume-Uni, en Belgique et en France

232-2017

MADA - MRC du Fjord-du-Saguenay – Résolution.

CONSIDÉRANT qu'un appel de projets est actuellement offert par le Secrétariat aux aînés du ministère de la Famille pour déposer des demandes pour la mise à jour des politiques des aînés;

CONSIDÉRANT que le comité MADA de la MRC a recommandé, lors de sa rencontre du 21 juin (résolution CM-2017-30), de déposer une demande dans le cadre de l'appel de projets du programme MADA permettant la mise à jour de la Politique des aînés de la MRC et son plan d'action;

CONSIDÉRANT que la MRC souhaite poursuivre ses engagements dans le cadre de la Politique des aînés, et ce, en tenant compte d'un arrimage possible avec une éventuelle politique familiale;

CONSIDÉRANT que les municipalités qui doivent procéder à la mise à jour de leur plan d'action MADA doivent transmettre une résolution d'appui à la démarche de mise à jour de la Politique des aînés de la MRC en désignant la personne élue responsable de la question des aînés.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par M. le conseiller Claude Gauthier et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau appuie la MRC du Fjord-du-Saguenay dans sa demande d'aide financière pour le renouvellement de la Politique des aînés de la MRC et de son plan d'action MADA et de celui de la Municipalité ; que les travaux seront réalisés sous la coordination de la MRC du Fjord-du-Saguenay et que M. le conseiller Claude Gauthier soit et est désigné comme personne élue responsable de la question des aînés pour Saint-David-de-Falardeau. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

Motion de félicitations – La Grande Récréation des organismes.

M. le conseiller Germain Grenon présente en son nom personnel et aux noms des membres du conseil municipal, une motion de félicitations à l'intention du comité organisateur de la deuxième édition de La Grande Récréation des organismes qui s'est tenue le 27 août dernier, soit mesdames Catherine Dumont-Poirier, Ann-Frédéric Lavoie, Nathalie Munger, Hélène Potvin, Lynda Émond et messieurs Léon-Maurice Houde et Germain Grenon.

233-2017

Acceptation des comptes – Au 5 septembre 2017.

Il est proposé par M. le conseiller Claude Gauthier, appuyé par M. le conseiller Gilles Bilodeau et résolu que les dépenses suivantes soient et sont acceptées ; et que M. le secrétaire-trésorier et directeur général Daniel Hudon soit et est autorisé à en faire le paiement.

34217 - Bell Mobilité inc.	432,44 \$
34218 - Hydro-Québec	9 480,57
34219 - Ministre des finances	126,47
34220 - Vidéotron S.E.N.C.	209,74
34221 - Municipalité de Falardeau	218,92
34222 - Allard, Francine Mme	392,51
34223 - Bergeron, Karyna Mme	100,00
34224 - Camping Québec	778,88

34225 - Desbiens, Josée Mme	1 350,00
34226 - Dumont-Poirier Catherine Mme	321,92
34227 - Hydro-Québec	815,65
34228 - Chevaliers de Colomb	300,00
34229 - Hydro-Québec	9 297,25
34230 - Maison des jeunes Alaxion	500,00
34231 - Tremblay, Karine Mme	100,00
34232 - Vidéotron S.E.N.C.	211,12
34233 - 9190-0738 Québec inc.	5 040,22
34234 - Acklands-Grainger inc.	525,47
34235 - ADT Canada inc.	189,36
34236 - A. Potvin électronique	238,00
34237 - Archambault	547,59
34238 - Aréo-feu ltée	3 046,81
34239 - Blackburn et Blackburn inc.	175,08
34240 - Bois de chauffage Pro forêt & frères	505,89
34241 - Bouchard, Jocelyn M.	77,90
34242 - Cabinet Larouche	488,64
34243 - Camions avantage	125,90
34244 - Caouette informatique inc.	2 336,49
34245 - Capitale gestion financière	31,20
34246 - Annulé	0,00
34247 - Centre du Bricoleur (Le)	3 347,80
34248 - Centre du camion Procam Saguenay inc.	236,70
34249 - Commission des loisirs de Falardeau	440,68
34250 - Construction J.R. Savard	4 475,47
34251 - Annulé	0,00
34252 - Annulé	0,00
34253 - Annulé	0,00
34254 - Annulé	0,00
34255 - Dépanneur St-David enr.	4 517,95
34256 - Dicom express	89,67
34257 - Duchesne, Gaston, entrepreneur	2 783,85
34258 - E.J. Turcotte inc.	7 421,75
34259 - Entreprise d'électricité Sirois inc.	1 787,24
34260 - Entreprises H.P. Grenon	1 897,09
34261 - Enviromax inc.	712,85
34262 - Éric Painchaud, architecte et associés	8 335,69
34263 - ETL électronique ltée	124,17
34264 - Excavation R. & R. inc.	1 552,16
34265 - Excavation Claude Larouche inc.	9 533,69
34266 - Excellcopie inc.	328,83
34267 - Extermination Tremblay et Lemieux inc.	181,66
34268 - Festival de la chanson de St-Ambroise	320,00
34269 - Fonds d'information sur le territoire	60,00
34270 - Fourrière intermunicipale Saguenay inc.	436,91
34271 - Fournitures de bureau M.S.	502,58
34272 - Gaudreault, Saucier, Simard, avocats	488,64
34273 - Gauthier, Gilles M.	326,00
34274 - Guay inc.	3 069,83
34275 - Guizmo amusement	451,85
34276 - Hudon, Daniel M.	44,50
34277 - Identification Sports inc.	94,28

34278 - L'Imprimeur	312,73
34279 - Interbus	302,38
34280 - Inter-lignes	57,49
34281 - Inter-Projet	256 483,37
34282 - Javel Bois-Franc inc.	335,73
34283 - JRM excavation	2 696,16
34284 - Laboratoires Environex	635,82
34285 - Larouche, Michel, M./Consultant RH inc.	1 666,56
34286 - Laveurs de vitres R.S.	275,00
34287 - Macpek inc.	86,20
34288 - Maison marchand fleuristes	124,17
34289 - Maltais, Lévis M.	2 625,00
34290 - Marché Falardeau	35,76
34291 - Martech signalisation inc.	129,35
34992 - Ministre des finances	83,77
34293 - Ministère du revenu du Québec	25 189,41
34294 - Morissette, Catherine Mme	30,23
34295 - MRC du Fjord-du-Saguenay	520,00
34296 - Nutrite Belle pelouse	934,18
34297 - Paul, Marcel M.	129,12
34298 - Pausematic	301,40
34299 - Pompe Saguenay	409,27
34300 - Pompaaction Saguenay	540,38
34301 - Potvin pneus Saguenay	51,13
34302 - Potvin, Nicolas M.	19,44
34303 - Potvin & Simard, asphalte inc.	41 800,19
34304 - Produits énergétiques Gal inc.	2 831,97
34305 - Produits B.C.M. Itée	5 943,64
34306 - Produits sanitaires Lépine inc.	554,27
34307 - Le Progrès Dimanche, Le Quotidien	638,57
34308 - Quincaillerie Brideco Itée	87,85
34309 - Raymond, Chabot, Grant, Thornton	21 100,74
34310 - Raymond Munger (1983) inc.	13 421,91
34311 - Receveur général du Canada	9 754,15
34312 - Savana centre d'amusements inc.	257,54
34313 - Services internet Sal-Lac Wimax inc.	195,35
34314 - Signis inc.	3 037,08
34315 - Société canadienne des postes	1 452,82
34316 - Spécialités YG Itée	36,15
34317 - Station service Mercier et frères inc.	532,57
34318 - Stef loisir mécanique	213,86
34319 - Super Sagamie Plus	388,13
34320 - Télénet informatique inc.	26,56
34321 - Valineige SA	15 384,83
34322 - Variétés L.C.R. inc.	601,31
34323 - Veolia water technologies Canada inc.	4 885,81

Je, soussigné, secrétaire-trésorier et directeur général, certifie par la présente, qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites sont autorisées par le conseil de la susdite municipalité.

Daniel Hudon
Secrétaire-trésorier et directeur général

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (20 h 43).

Je, Catherine Morissette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**MME CATHERINE MORISSETTE
MAIRE**

**M. DANIEL HUDON
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET DIRECTEUR GÉNÉRAL**